

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs, Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

VERSION N°

FIGÉE LE :

19.08.2020

Evolution du message :	Validé par :	Quand:	Suivi par :
Décision de commencer l'élaboration du message :	CA	29.07.2020	CL / MAU
Fin de l'élaboration et validation du message :	CA	19.08.2020	CL / MAU
Présentation à la Commission Aménagement et Travaux :		25.08.2020	CL / MAU
Présentation à la Commission Finances, Administration et Economie :		08.09.2020	JT / AV
Présentation au Conseil Municipal :		14.09.2020	CL

CRÉDIT DE CONSTRUCTION DE CHF 305'000.- TTC

STABILISATION DES RIVES ET DU LIT MINEUR BIEF DE PONT-CEARD PK 0,04 à 0,15



Table des matières

1.	Historique	3
2.	Contexte	3
3.	Descriptif des travaux : objectifs	4-7
4.	Plan financier	8
5.	Marche à suivre	8
6.	Conclusion	9

1. Historique

Bief de Pont-Céard

Il s'agit du bief partant du canal de Versoix et descendant jusqu'au lac pour se jeter au milieu de Port-Choiseul.

On retrouve sur certaines cartes une trace du bief en 1829 déjà, mais sa construction est probablement antérieure.

Dans la partie située en amont de la route de Suisse, le bief qui avait été, sur une grande longueur, mis en souterrain dans les années 60, fut remis à ciel ouvert au fur et à mesure de la construction des bâtiments situés le long de l'av. Choiseul et du ch. de Pont-Céard. (cf. loi fédérale sur la protection des eaux et l'aménagement des cours d'eaux.)

Aujourd'hui, c'est plus de 740 ml sur les 920 ml du bief qui sont à l'air libre.

Hydraulique

Le débit du bief qui est alimenté par le canal de Versoix est réglé par une vanne (avec surverse) afin d'assurer, tout au long de l'année, un débit minimum (débit d'étiage).

En 2019, dans le cadre des travaux de réaménagement de la route de Suisse, et celui du ch. des Graviers, toutes les eaux pluviales (bassins versants : av. Choiseul, ch. Pont-Céard, ch. Pré-Colomb et route Suisse) qui se « jetaient » dans le bief en aval de la route de Suisse, furent détournées et raccordées au nouveau collecteur EP rejoignant le réseau secondaire communal, via le ch. des Graviers, déchargeant ainsi considérablement en eaux le bief dans partie aval.

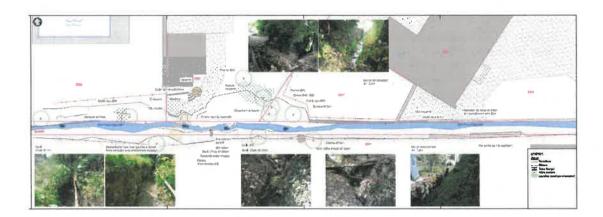
2. Contexte

En début d'année, la Commune de Versoix a été contactée par les propriétaires situés au 32 ch. des Graviers en rive gauche du bief de Pont-Céard. Un affaissement de terrain d'environ 10m de long est survenu sur la rive gauche du bief directement en aval d'une passerelle. Cet incident engendre une déstabilisation de l'ensemble de la rive gauche et menace de s'accentuer. L'incision importante du lit du bief au droit de ce secteur (et qui s'étend en aval sur environ 40 ml) est l'une des principales causes de ce glissement. En aval de la passerelle, le bief s'est enfoncé de près d'un mètre, déstabilisant ainsi le pied de berge et provoquant à son tour l'effondrement de la rive. D'autre part, la passerelle actuelle présente un état de dégradation avancé et menace de s'effondrer.

A la suite d'une visite sur place avec nos mandataires, une incision marquée du lit et une importante niche d'érosion en rive gauche est observée 50ml en amont du secteur d'étude. Les travaux initialement envisagés apparaissent comme une réelle opportunité afin de stabiliser le lit mineur du bief et les rives sur un secteur étendu.

Début mai, le bureau BMG a été mandaté par la Commune afin de faire un diagnostic de la situation et établir un projet pour stabiliser les rives et le lit mineur du bief de Pont-Céard dans sa partie inférieure.

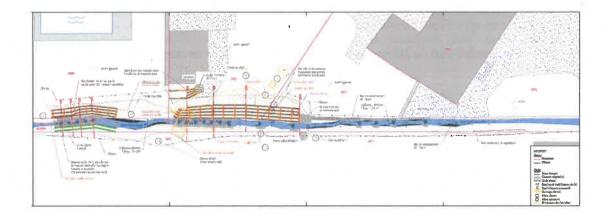
PLAN SITUATION ACTUELLE



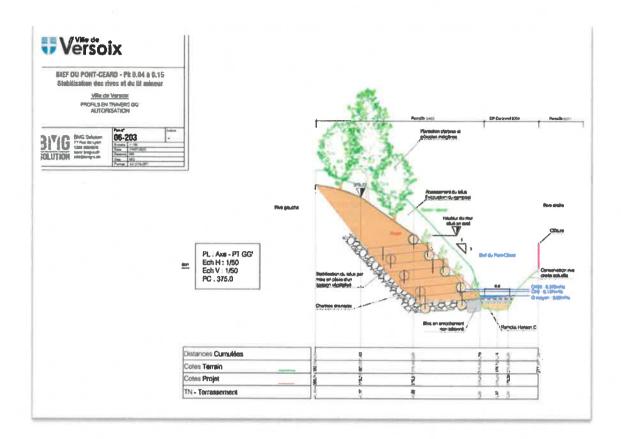
3. Descriptif des travaux : objectifs

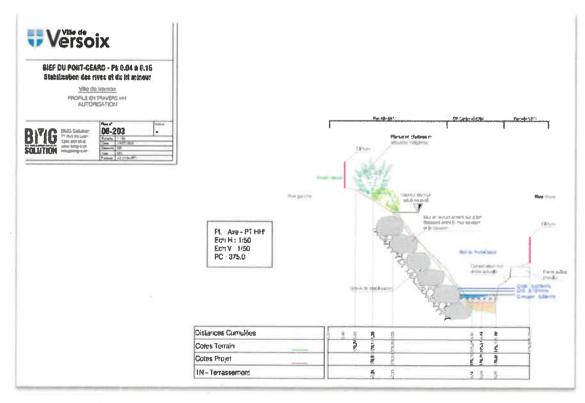
- Assainissement et stabilisation de la rive gauche (glissement actif) par construction de caisson végétalisé.
- Stabilisation du profil en long pour empêcher son incision (érosion) par la construction de seuil et par la recharge du lit.
- Supprimer les laurelles envahissantes et reboiser les zones impactées par les travaux avec des essences indigènes adaptées.

SITUATION PROJET

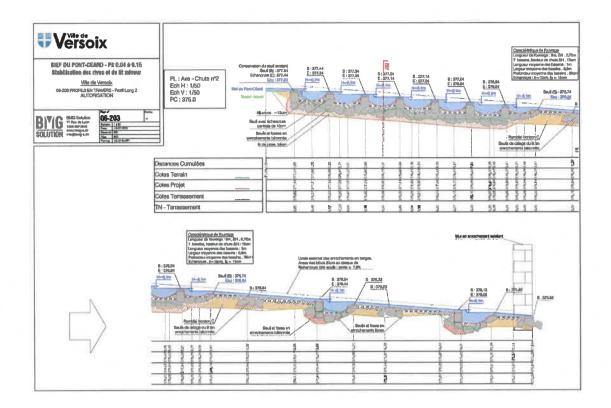


PROFILS





page 5 / 9



EXEMPLE TRAVAUX





page 7 / 9

4. Plan financier

Travaux préparatoires

Piste de chantier, abattages, démolition CHF 65'000.- TTC

Travaux génie civil

Réfection du lit mineur par remplissage, création de seuils, pose d'enrochements, terrassement et

évacuation déblai CHF 91'000.- TTC

Plantations

(y compris construction des caissons végétalisés) CHF 65'000.- TTC

Honoraires ingénieurs (y compris spécialistes)

(travaux forestiers et plantations) CHF 60'000.- TTC

Honoraires géomètre

(projet, chantier, cadastration) CHF 9'500.- TTC

Divers et imprévus (environ 5%) CHF 14'500.- TTC

TOTAL CHF 305'000.- TTC

Participation Service de la renaturation et

des cours d'eau CHF 50'000.- TTC

5. Marche à suivre

Mai 2020 : Constat sur place et mandat (via CA) pour relevé de terrain et

établissement projet et chiffrage.

Juin 2020 : Contact avec Canton pour participation financière (Service de la

renaturation des cours d'eau).

Juillet 2020 : Etablissement de l'autorisation de construire

Juillet/août 2020 : Obtention signatures des propriétaires privés concernés et dépôt de la

demande en autorisation de construire.

25 août 2020 : Présentation projet en Commission Aménagement et Travaux et préavis

pour crédit de construction.

8 septembre 2020 : Préavis Commission Finances, Administration et Economie.

14 septembre 2020 : Vote du Conseil Municipal.

Octobre/nov. 2020 : Démarrage, sous réserve du délai référendaire et de l'obtention de

l'autorisation de construire, durée environ 2 mois.

6. Conclusion

Le Conseil administratif vous demande d'octroyer un crédit de CHF 305'000.- au STVEP pour les travaux proposés ci-dessus.

Le Conseil administratif